

## IDENTIFICATION

111

**Identifiant**

7932-62-5371

**Adresse**

13, avenue Julien

**Dénomination**

Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

**Construction**

- Date ou période de construction : vers 1910
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

**Présentation sommaire**

La résidence située au 13, avenue Julien a été bâtie vers 1910. Elle est inscrite au rôle d'évaluation municipale de l'année 1916-1917 et figure distinctement sur un plan d'assurance-incendie réalisé en 1923. Il s'agit d'une maison cubique qui se reconnaît à sa volumétrie dépouillée et à la forme de sa toiture. La propriété se compose d'un corps de logis de plan carré, d'une toiture en pavillon, d'une galerie disposée en façade et qui se poursuit sur la façade latérale droite et de lucarnes à croupe qui percent les versants de la toiture.

**Principales modifications**

- Un volume annexe a été érigé derrière le corps de logis.
- Des bardeaux d'asphalte recouvrent la toiture et le garde-soleil et remplacent le recouvrement d'origine en tôle.
- Les fenêtres ont été remplacées.

## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Maison cubique

### Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales. Présence d'arbres matures.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain. Le bâtiment est situé dans l'axe de l'avenue Brunet.

### Architecture

- La demeure est caractéristique de la maison cubique par sa volumétrie, sa toiture en pavillon percée d'une lucarne à croupe et par son dépouillement.

### État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : La maison constitue un bel exemple de maison cubique.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti ou paysager : La résidence s'intègre harmonieusement à son cadre naturel ainsi qu'à son environnement immédiat qui comporte plusieurs demeures similaires.

**Recommandations de mise en valeur**

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- Le lambris de bardeaux de cèdre;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- La porte à deux vantaux surmontée d'une imposte vitrée;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les piliers ouvragés de galerie.

À corriger :

- Remplacer le bardeau d'asphalte de la toiture par de la tôle traditionnelle;
- Lors du prochain remplacement de fenêtres, favoriser des fenêtres traditionnelles en bois de même modèle, soit des fenêtres à guillotine.

**SOURCES DOCUMENTAIRES****Documents consultés**

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- Rôle d'évaluation 1916-1917. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004